



## Le Crotoy Préservé et Authentique

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

Le Crotoy, le 8 octobre 2018

Lettre recommandée avec AR

**Monsieur Philippe DE MESTER**  
Préfet de la SOMME  
PREFECTURE DE SOMME  
51 rue de la République  
80020 AMIENS CEDEX 9

### **OBJET : Maisons en déshérence ou abandonnées au Crotoy**

Monsieur le Préfet,

Notre association LCPA (Le Crotoy Authentique et Préservé) se préoccupe depuis quelques années du sort des maisons apparemment abandonnées ici et là dans la ville. (cf. liste jointe avec photos et localisation).

Nous avons écrit en ce sens à Madame le Maire du Crotoy le 1<sup>er</sup> février 2018, cette lettre est restée sans réponse (cf. copie jointe).

L'une des maisons en question située au 32 rue Carnot, a été très fragilisée par une intervention de restauration non conforme, semble-t-il, aux règles de l'art ; frappée par un arrêté de péril, elle a été abattue au printemps dernier et il ne reste plus qu'un amas de gravats derrière une palissade.

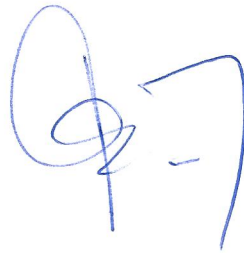
Faute d'entretien par leurs propriétaires, nous craignons que toutes les maisons qui sont en déshérence depuis bien souvent plus de trente ans, ne subissent le même sort.

Cependant nous avons constaté, également au printemps dernier qu'un certain nombre de communes de la Somme (Long, Mers-les-Bains) ou plus lointaines comme Joinville dans la Haute-Marne, avaient pris des mesures pour enrayer ce phénomène (cf. dossier de presse joint).

Alors qu'à l'heure actuelle, le manque de logements est courant et tout particulièrement au Crotoy, commune du bord de mer où le foncier est devenu rare, cher et peu accessible pour les jeunes actifs, il nous paraît évident qu'il faudrait réhabiliter ces constructions. De surcroît, bon nombre d'entre elles sont caractéristiques de l'architecture de la région.

Existe-il des procédures au niveau local, intercommunal, départemental ou régional, ou de la Direction régionale des affaires culturelles (Le Crotoy est dans un site classé et fait l'objet de la mise en place prochaine d'une AVAP) qui puissent être mises en œuvre pour aider à restaurer et valoriser ce patrimoine urbain ?

En vous remerciant par avance, vous-même et vos services, de l'attention que vous pourrez accorder à notre demande d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Pour le Conseil d'Administration  
**Jean-Claude STEIL**  
**Président de LCPA**

P. j: Une liste illustrée de maisons, un dossier de presse, une copie du courrier du 1<sup>er</sup> février 2018 à Madame le Maire du Crotoy

Copie à Madame le Maire du Crotoy